

REFORME DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR AU TOGO : LE SYSTEME LMD

Après des semaines de grève des étudiants de l'Université de Lomé (UL), suivies de la fermeture de cette Université, des discussions entre le Gouvernement et les syndicats des étudiants ont abouti à un accord et les cours ont repris.

Les revendications des étudiants portaient sur le système Licence-Master- Doctorat (LMD) entre autre, et les examens de rattrapage.

Est-ce que cet accord règle définitivement les problèmes liés au système LMD ?

La jeunesse et sa formation étant au cœur de la politique du Gouvernement et des parents, nous nous proposons d'ouvrir un débat au-delà des positions des protagonistes (étudiants et professeurs).

C'est quoi le système LMD par rapport à l'ancien système de formation universitaire ?

Le Togo peut-il rester en dehors de ce système nord-américain désormais appliqué en Occident, en Asie puis en Afrique ? Si non, quels sont les vrais défis à relever pour une meilleure mise en œuvre de ce système au Togo.

Les étudiants togolais sont inquiets et désorientés face à un système nouveau qu'ils ne maîtrisent pas. Il en est de même pour leurs parents en raison surtout d'un déficit de communication.

Ce problème doit aller au-delà des clivages politiques traditionnels et les parents ainsi que la société civile doivent s'impliquer car, il en va de l'avenir de notre pays et de notre jeunesse.

Il est clair que tout changement conduit à des résistances : 10% des acteurs seront pour et 10% contre alors que 80% attendent de faire leurs choix et donc il faut tout faire pour convaincre les 80% d'indécis de la nécessité du changement. C'est justement ce qui se passe au niveau des étudiants.

A) Présentation du système LMD

C'est un système de formation universitaire mis au point en Amérique du Nord (USA, Canada) et qui met l'accent sur une formation pratique contrairement à l'ancien système qui est trop théorique.

De ce fait, ce système a des exigences car, le fondement dudit système est de faire en sorte que tous les étudiants puissent réussir.

Ainsi donc, il devrait y avoir un accompagnement spécifique pour les étudiants qui ont un niveau faible, ce qui est contraire à l'ancien système de formation qui est éliminatoire.

A cet effet, la norme UNESCO prévoit un (01) professeur pour trente (30) étudiants ; la norme USA-CANADA : un (01) professeur pour 20 à 25 étudiants.

Hors dans nos universités, la situation se présente comme suit :

Université de Lomé : un (01) professeur pour 92 étudiants ; et

Université de Kara : un (01) professeur pour 130 étudiants

Comme on le constate, il y a un problème de fond qui porte sur les moyens humains et matériels à mettre en œuvre pour la réussite de ce système.

Prenons un exemple dans le domaine de la formation des médecins pour comparer l'ancien système de formation avec le nouveau.

Formation des médecins chirurgiens : trois (03) étapes dans l'opération chirurgicale (simplification caricaturale) : l'étudiant chirurgien doit apprendre à ouvrir, à traiter le mal et à refermer la blessure.

Dans l'ancien système, si chaque partie est notée sur 10 points, à l'examen, si l'étudiant a par exemple :

- 1) 7/10 pour l'ouverture de la partie malade ;
- 2) 9/10 pour l'extraction du mal ; et
- 3) 0/10 pour la fermeture, il a au total 16/30 et donc il aura réussi.

Avec le nouveau système, il doit reprendre la dernière partie où il a eu 0/10 ; donc, il doit suivre encore des cours pour maîtriser cette troisième étape puis recomposer. S'il a la moyenne, en ce moment à ce nouvel examen, il aura réussi.

Donc, il n'y a pas d'examen de rattrapage comme dans l'ancien système si le professeur n'a pas repris le cours pour ceux qui n'avaient pas compris. D'où l'importance d'avoir des effectifs d'étudiants réduits.

Comment financer le recrutement des enseignants et les matériels didactiques ?

B- Financement de l'Enseignement Supérieur au Togo

La majorité de nos partenaires financiers refusent de financer l'enseignement supérieur en privilégiant l'enseignement primaire et secondaire.

Or, la dynamique de la globalisation dans laquelle s'inscrit le Togo a aussi des exigences en matière de qualité des ressources humaines.

Ainsi, un enseignement de qualité est une obligation pour nos pays pour le décollage de nos économies et cela a un coût.

Ne disposant pas d'informations sur le coût de formation d'un étudiant à l'Université de Lomé et celle de Kara, nous allons donner quelques exemples :

- A l'Université Catholique de l'Afrique de l'Ouest (UCAO) : les frais d'inscription s'élèvent à 1 500 000 francs CFA par étudiant.
- Dans les Instituts de formation en Brevet de Technicien Supérieur (BTS) : les frais d'inscription se situent entre 600 000 et 800 000 francs CFA par étudiant.
- Dans les Ecoles secondaires privées : les frais d'inscription sont supérieurs ou égaux à 100 000 Francs CFA par élève.

- Dans les Universités de Lomé et celle de Kara : à ce jour, les droits d'inscription s'élèvent à 25 000 par étudiant.

En attendant d'avoir le coût de formation par étudiant dans les universités au Togo, on se pose la question de savoir, quelles devraient être la contribution de l'Etat et celle des parents pour une formation de qualité des étudiants dans nos universités ?

Dans la province Canadienne du Nouveau BRUNSWICK, la répartition des charges de formation universitaire est comme suit :

- Etat et ses démembrements : 2/3 du coût total de formation
- Etudiant (parent) : 1/3 du coût total de formation

Les meilleurs étudiants démunis reçoivent des bourses d'études comme cela se faisait dans le temps au Togo.

Est-ce que l'Etat a lui seul, les moyens de recruter les professeurs pour respecter progressivement les ratios de l'UNSECO (01 professeur pour 30 étudiants) sans parler des équipements pédagogiques (bibliothèques, laboratoires, etc...) ? Si non, quelle doit être la contribution de l'étudiant, voire des parents.

Peut-on avoir une formation de qualité sans y mettre les moyens ? La réponse est négative et les exemples cités plus haut prouvent que si nous voulons avoir une formation de qualité pour notre jeunesse, chaque partie (l'Etat et les parents) devra s'engager à y mettre les moyens ; sinon, à terme, nos universités publiques deviendront des universités de seconde zone avec une formation au rabais, c'est-à-dire une formation sans qualité où les étudiants qui sortiront n'auront pas d'emploi car nous sommes dans un monde concurrentiel. Dans ce cas, notre pays ne pourra pas faire face à la concurrence sous-régionale, régionale et internationale.

Par exemple, au Canada, les frais de scolarité payés par les étudiants québécois permettent de couvrir le budget de fonctionnement de chacune des universités de la province du Québec. Il en est de même pour les universités de la province d'Ontario. Ceci permet à ces universités d'être viables et compétitives avec un enseignement de qualité leur conférant une place de renom sur le plan international.

Nous souhaitons qu'un débat sans passion s'ouvre entre la Société Civile, les Parents des étudiants, les médias, les Partenaires Techniques et Financiers, les syndicats pour que chacun se prononce sur ce que nous voulons pour notre jeunesse dans les années à venir.

Pour avoir la qualité, il faut mettre le prix et ce prix ne viendra pas uniquement des finances publiques (l'Etat).